

# MAG

BRESSON  
BRIE-ET-ANGONNES  
CHAMPAGNIER  
CHAMP-SUR-DRAC  
HERBEYS  
JARRIE  
LAFFREY  
MONTCHABOUD

NOTRE-DAME-DE-COMMIERS  
NOTRE-DAME-DE-MESAGE  
SECHILLENNE  
ST-BARTHELEMY-DE-SECHILLENNE  
ST-GEORGES-DE-COMMIERS  
ST-PIERRE-DE-MESAGE  
VAULNAVEYS-LE-BAS  
VAULNAVEYS-LE-HAUT  
VIZILLE

N°20  
Décembre 2010

 **SUD Grenoble**  
communauté de communes



**Dossier**

## Zones d'activités du Sud Grenoblois



**Le RAM avance !** p.11

**La taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la loupe** p.13

# Edito



## “ Ça bouge dans le Sud Grenoblois ! ”

La fin de l'année approche à grand pas, et je peux d'ores et déjà vous dire que 2010 a tenu toutes ses promesses !

Notre territoire se développe, son cœur bat au rythme des projets, des créations d'entreprises, des événements... En résumé, il fait bon vivre dans le Sud Grenoblois !

La communauté de communes impulse et contribue directement à cette dynamique par ses politiques, ses actions et ses services de proximité. Notre souci permanent : améliorer votre cadre de vie, développer l'attractivité et l'activité économique du Sud Grenoblois, tout en protégeant notre environnement.

Pour ce dernier numéro de l'année de votre Mag, nous vous proposons de découvrir quelques-unes de nos initiatives marquantes en matière de développement économique. En premier lieu, l'aménagement de nos trois zones d'activités, un projet déterminant qui va permettre de renforcer l'attrait de ces sites et donc la création d'emplois. D'autres actions vous sont également dévoilées dans ce numéro, comme l'accompagnement à la création d'entreprise ou encore notre soutien au dynamisme de l'activité touristique avec l'aménagement du site de Prémol.

Mais nous n'en restons pas là ! D'autres projets avancent, à l'image du RAM ou du SCoT, et annoncent déjà une année 2011 toute aussi riche. D'ici là, et en attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver au prochain numéro du Mag, je vous souhaite de passer une excellente fin d'année ! ”

Norbert Grimoud,  
Président de la Communauté de Communes  
du Sud Grenoblois

# Sommaire

- p.3 La cohabitation intergénérationnelle : pourquoi pas vous ?  
**Logement**
- p.4-5 Retour en images sur les festivités estivales du Sud Grenoblois  
Concours de nouvelles 2010  
**Èvènement**
- p.6-7 Coup de jeune pour les zones d'activités du Sud Grenoblois !  
**Dossier**
- p.8 Prémol ou la renaissance d'un site touristique  
**Développement économique**
- p.9 Création d'entreprise : un accompagnement professionnel  
**Développement économique**
- p.10 Le SCoT : définir ensemble l'avenir de notre territoire  
**Aménagement**
- p.11 La RAM avance !  
**Action sociale**
- p.12 Brèves  
**Déchets**
- p.13 La taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la loupe !  
**Déchets**
- p.14 Réduisez vos factures d'énergie !  
**Environnement**
- p.15 Comment vivaient-ils hier ? Comment vivrons-nous demain ?  
De l'émotion à l'inauguration de la MAS  
**Communauté**
- p.16 Agenda  
Découverte du Sud Grenoblois en peinture  
**Culture**

Journal trimestriel d'information  
de la communauté de communes du Sud Grenoblois

Directeur de la publication : Norbert Grimoud  
Rédacteur en chef : Robert Meyer  
Conception graphique : Agence Tchi-Tcha  
Photos : Sud Grenoblois, agence Tchi-Tcha, Lionel Didot,  
agence Pascal Mollard, mairies de Champagnier, Champ-sur-Drac, Herbeys, Vizille, CDRA, Office de tourisme du Sud Grenoblois  
Impression : Imprimerie Notre-Dame  
Tiré à 14 500 exemplaires - ISSN : 1952-8981.

Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie  
Tél. 04 76 68 84 60 - Fax : 04 76 68 47 13

[www.sudgrenoblois.fr](http://www.sudgrenoblois.fr)



journal imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

DiGi



Logement

# La cohabitation intergénérationnelle : pourquoi pas vous ?

*Vous avez entre 18 et 26 ans et recherchez un logement ? Vous êtes un retraité en mal de compagnie ? Dans l'une ou l'autre de ces situations, il existe une solution : la cohabitation intergénérationnelle. La Communauté de Communes du Sud Grenoblois a décidé de soutenir cette initiative solidaire de l'association DIGI, qui vient en complément de sa politique de développement de l'offre d'habitats.*

Viellissement de la population, solitude des personnes âgées, manque de logements étudiants, loyers trop élevés... Les problèmes liés à l'habitat sont multiples tant pour les retraités que pour les jeunes. Depuis 2005, l'association Domicile Inter-Générationnelles Iséroises (DIGI)\*, créée à l'initiative de Gisèle Perez (vice-présidente du Conseil Général chargée de la solidarité avec les personnes âgées et handicapées), propose une solution alternative : les réunir sous un même toit.



## À qui s'adresse ce service ?

Une personne âgée souhaitant vivre à domicile, mais souffrant de la solitude ou ayant besoin d'une aide pour quelques gestes quotidiens, peut, par l'intermédiaire de l'association, accueillir un jeune à son domicile.

Quant aux jeunes, si l'offre était auparavant limitée aux étudiants, elle s'est adaptée à la réalité de notre territoire, en étant élargie à l'ensemble des jeunes majeurs de moins de 26 ans disposant de ressources inférieures ou égales à 950 €/mois.

## Quelles sont les obligations de chacun ?

- La personne âgée doit mettre à la disposition du jeune une chambre individuelle.
- Le jeune s'engage de son côté à être présent au quotidien, à rendre de petits services ou à partager des moments de convivialité. Il doit par ailleurs verser une participation aux charges de l'ordre de 45 €/mois, mais il n'a pas de loyer à payer.

## Comment ça se passe ?

L'association organise un entretien avec les participants pour s'assurer de leur motivation. En effet, le jeune doit avoir envie de rendre service et de créer des liens, tandis que la personne âgée ne peut en aucun cas utiliser le jeune comme aide à domicile. Cet entretien préalable permet à l'association de percevoir leurs affinités en vue de la constitution du futur binôme.

Chaque personne signe ensuite la charte de l'association DIGI, paye sa cotisation pour en être membre et signe la convention qui lie l'accueillant et l'accueilli. DIGI assure ensuite un suivi régulier durant toute la cohabitation.

Cette solution, 100% gagnante pour chacune des parties, est déjà venue en aide à plus de 230 personnes âgées et autant de jeunes en Isère. Lancée depuis le début de l'année sur le Sud Grenoblois, cette offre fait déjà des émules. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter l'association DIGI qui répondra à toutes vos questions et vous accompagnera dans vos démarches :

**Domicile Inter-Générationnelles Iséroises (DIGI)**  
**1 place de Metz 38000 Grenoble**  
**Tél. : 04 76 03 24 18**  
**Courriel : digi-gre@wanadoo.fr**  
**Site Internet : www.digi38.org**

\*Association loi 1901 reconnue d'utilité générale



# Retour en images sur les festivités estivales du Sud Grenoblois

Le Sud Grenoblois était en liesse du 21 au 25 juillet à l'occasion des **Fêtes Révolutionnaires de Vizille** qui ont pris une ampleur exceptionnelle avec la présence simultanée de la manifestation nationale équestre **Equirando**.



Spectacle déambulatoire de la Compagnie Acour



Les retrouvailles des bénévoles lors de la soirée du 6 octobre



Du monde dans les rues de Vizille



Les petits révolutionnaires



Troupes de reconstituteurs devant le Domaine Départemental de Vizille



Un jeune comédien de la fresque théâtrale de Jean Vincent Brisa



L'inauguration des Fêtes Révolutionnaires par les élus

# Concours de nouvelles 2010



Plantons ensemble l'arbre de la Liberté

Un public estimé à plus de 60 000 personnes a eu l'occasion de participer aux multiples animations proposées : feu d'artifice, fresque théâtrale RÈvolution, défilé équestre costumé, spectacles divers, animations de rue... Un succès indéniable rendu possible grâce à l'engagement des organisateurs, la participation des associations du territoire et de nombreux bénévoles.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2011 des Fêtes Révolutionnaires, du mercredi 21 au dimanche 24 juillet !



Le grand défilé d'Equirando aux couleurs tricolores

La 3<sup>ème</sup> édition du concours de nouvelles du Sud Grenoblois a trouvé une nouvelle fois une bonne audience auprès des amateurs de l'écriture. 32 candidats, dont 11 dans la catégorie des moins de 15 ans, se sont exprimés sur le thème "La Révolution, c'est mon cheval de bataille".

## "La Révolution..."

Quoi de plus naturel d'axer le concours de nouvelles sur l'évènement phare de l'été 2010 de la communauté de communes : les Fêtes Révolutionnaires de Vizille associées à la manifestation équestre nationale Equirando ! La phrase-clé fut exploitée de toutes les manières, conjuguée à tous les temps, car la Révolution ne se trouve pas seulement sur les champs de bataille. Elle est aussi présente dans nos actes, nos comportements, nos esprits...

Le jury du concours, présidé par l'écrivain Brigitte Varel et composé d'élus et de techniciens du Sud Grenoblois, a désigné les lauréats de l'édition 2010 à partir des textes proposés qui réalisaient par la qualité de l'écriture, l'intérêt des dialogues, la magie des mots.

## La remise des prix

Les résultats ont été proclamés le 22 juillet dans l'enceinte de la salle du Jeu de Paume de Vizille lors de l'inauguration officielle des Fêtes Révolutionnaires, en présence notamment des candidats et des élus de la communauté de communes. Les textes primés feront une nouvelle fois l'objet d'un recueil qui sera disponible dans toutes les mairies et bibliothèques du Sud Grenoblois.



## Les lauréats 2010

- 1. Laurent Vercueil**  
(Saint-Baldoph/Savoie)  
avec "Jamais si près d'elle "
- 2. Fanny Bonfils**  
(Notre-Dame de Mésage)  
avec "Interactions gravitationnelles"

- 3. Jacky Fils**  
(Brié-et-Angonnes)  
avec "Le bel équilibre saboté "
- 4. Hervyane Bouvier**  
(Beauvoir-de-Marc)  
avec "Cousu d'Or "

### et dans la Catégorie enfants

- 1. Alicia Josse**  
(Vaulnaveys-le-Haut)  
avec "La lettre"

- 2. Justine Chappuis**  
(Vaulnaveys-le-Haut)  
avec "Le cheval de bataille"



# Coup de **jeune** pour **les zones** d'activités du Sud Grenoblois



**Jacques Nivon,**  
*vice-président en charge du développement économique*

“ Ces aménagements vont dans le sens d'une meilleure exploitation et d'une valorisation de nos zones d'activités. Le renforcement de leur attractivité permet ainsi de pérenniser les emplois d'aujourd'hui et de favoriser la création des emplois de demain. Cette requalification répond aussi à la demande des entreprises installées, notamment en matière de sécurité routière et de signalétique. ”

*Un vent de fraîcheur souffle sur notre territoire ! La requalification des espaces publics des trois grandes zones d'activités du Sud Grenoblois vient de s'achever. Résultat : des conditions de circulation améliorées et des espaces plus attractifs !*

La Plaine à Champ sur Drac, Les Condamines à Bresson, Cornage à Vizille... Ces trois zones d'activités concentrent une bonne partie de l'activité économique du Sud Grenoblois et totalisent à elles seules **près de 2 000 emplois !**

Afin de **favoriser l'implantation de nouvelles entreprises** et **d'améliorer la circulation** sur ces trois pièces maîtresses de notre économie, la communauté de communes a mené un vaste projet d'aménagement en concertation avec les entreprises du secteur.

Un investissement d'environ 1 million d'euros permettant de dynamiser l'activité économique de notre territoire !



**Trois zones d'activités, trois investissements "éco-responsables" avec notamment :**

- un éclairage à LED à Bresson et Champ-sur-Drac, et en bitension à Vizille. Résultat : une diminution d'environ 30% des consommations !
- des enrobés de voirie en matériaux recyclés,
- des enrobés basse température,
- des plantations d'essences locales peu gourmandes en eau.

**La zone d'activités de la Plaine à Champ-sur-Drac**



accueille essentiellement des activités industrielles et logistiques, à l'image des PME sous-traitantes de l'industrie chimique, ou du site de production d'Avery Dennison et de la plateforme logistique GLD, qui comptent parmi les plus importants employeurs du territoire.

Axe de passage important pour les habitants de Champ-sur-Drac, la zone d'activité a bénéficié d'aménagements permettant de :

- **Sécuriser les cheminements piétons et cyclistes**
- **Améliorer le stationnement des poids lourds**
- **Requalifier l'éclairage, la chaussée, les espaces verts et la signalétique**

# dossier



## La zone d'activités des Condamines à Bresson,



située aux portes de l'agglomération, séduit de nombreuses entreprises. Sa façade, visible depuis un axe de circulation très fréquenté, attire diverses activités commerciales, tandis qu'une partie de la zone est davantage tournée vers l'industrie, avec notamment une activité "imprimerie-édition" fortement développée.

Les aménagements tout juste finalisés permettent de :

- **Résoudre le problème récurrent d'écoulement des eaux pluviales** qui avait entraîné l'inondation de plusieurs entreprises ces dernières années
- **Favoriser les circulations en modes doux** avec la réalisation d'un trottoir aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), la création d'un cheminement cycles et le recadrage du stationnement

## La zone d'activités de Cornage à Vizille



est partagée entre une façade commerciale sur la RN85 et des activités artisanales et industrielles sur la partie arrière, dont certaines nécessitent le passage de poids lourds et de convois exceptionnels. Le projet d'aménagement s'est donc concentré sur la sécurisation des piétons et cyclistes se rendant à la grande surface commerciale, avec notamment **la réalisation d'un large trottoir piétons/cycles doublé de ralentisseurs** permettant de limiter la vitesse des véhicules.



# Projets : Prémol ou la renaissance d'un site touristique

Après plusieurs mois d'élaboration et de recherche de financement, le projet d'aménagement du site de Prémol va progressivement passer de l'état d'une idée séduisante à celui d'une réalisation marquante pour le tourisme du Sud Grenoblois. Valorisation du couvent, création d'un cheminement piéton, ouverture de nombreux hébergements et d'une restauration de groupe... Prémol va revivre !



Jérôme Richard,  
maire de Vaulnaveys-le-Haut

“ La commune de Vaulnaveys-le-Haut porte sa réflexion depuis de longues années sur un projet de renaissance du site de Prémol. Comment faire revivre l'ancien domaine des Chartreux qui couvrait dans le passé 400ha sur les hauteurs de Chamrousse ? Un travail en profondeur avec des experts dont l'ONF, et notre adhésion à la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, nous ont permis de passer du rêve à la réalité avec un projet concret, réalisable à court terme dans le cadre du développement touristique de notre territoire. ”

économie

Prémol. Ce site ne vous dit rien ? Pourtant, vous vous y êtes peut-être déjà arrêté sur la route de Chamrousse, pour profiter de la fraîcheur et du caractère unique de ce joyau naturel emprunt d'histoire. Situé à 20 minutes de Grenoble et de Vizille, ce site possède **un charme indéniable : vestiges de notre patrimoine, nature préservée, domaine forestier...** Le domaine de Prémol, c'est en premier lieu une histoire. Celle de "La Chartreuse", un couvent qui en 1762 abrite 60 religieuses, frères et domestiques, avant d'être pillé et détruit lors de la Révolution. Il est aujourd'hui la propriété de l'ONF (Office National des Forêts).

S'il ne reste plus grand-chose du patrimoine original, le projet prend soin de préserver et de valoriser les derniers vestiges du couvent. Ainsi, la **mise en sécurité** des ruines et de la porterie, couplée à la création d'un



Lorsque la commune de Vaulnaveys-le-Haut présente à la Communauté de Communes du Sud Grenoblois un projet visant à **faire revivre ce site**, celle-ci n'a pas hésité bien longtemps avant d'en faire l'**une de ses actions phare en matière de développement touristique du territoire**.

**cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite**, permettra de transformer ce site en un lieu d'animation et de promenade bien agréable.

La partie la plus importante des investissements portera par ailleurs sur l'**aménagement d'un gîte d'étape de 17 places** dans la maison forestière existante et la construction de **quatre unités d'hébergement** intégrées à la forêt environnante. **La création d'un restaurant et d'une boutique** participera également à l'équilibre économique de l'exploitation.

Ce projet important représente **un investissement de plus de 2 millions d'euros porté par la communauté de communes**, avec le soutien de plusieurs financeurs, dont l'État, le Conseil général de l'Isère et la Région Rhône-Alpes.

Prochaine étape : la conception d'un projet définitif par les architectes, en prévision d'**une ouverture du site en 2013 !**





# Création d'entreprise : un accompagnement professionnel

*Dynamiser l'activité économique est un enjeu majeur pour le développement de notre territoire et l'emploi de ses habitants. La communauté de communes finance avec ses partenaires depuis quatre ans un service d'aide à l'entreprise, aujourd'hui bien rodé.*

Il n'est pas toujours évident de créer son activité. Consciente des difficultés rencontrées par les futurs entrepreneurs, la communauté de communes du Sud Grenoblois a créé avec ses partenaires un "pôle d'activités". Celui-ci propose localement depuis quatre ans :

- des permanences d'accueil tous les 15 jours
- un accompagnement professionnel précédant la création de l'entreprise afin de démarrer l'activité sur de bonnes bases
- des aides au financement apportant un coup de pouce précieux

Toutefois, un frein à la création d'entreprise perdure : le manque de locaux d'activités disponibles. Plusieurs projets sont donc actuellement engagés par la communauté de communes pour remédier à cette situation et répondre aux différentes demandes liées au tissu économique : industrie, artisanat, commerce, activités de services...

Pour tout renseignement contactez Isère Sud Initiative au 04 76 08 24 01. L'association, basée à Jarrie, vous guidera dans vos démarches.

**économie**

## **Le pôle création d'activités du Sud grenoblois regroupe deux structures essentielles : Isère Sud Initiative et l'Aceisp**

Nous assurons un accompagnement des futurs créateurs de l'idée jusqu'au montage de projet (Aceisp), en passant par le financement, et le développement de l'activité (Isi). En premier lieu les porteurs de projet ont un interlocuteur unique avec Isère sud Initiative, qui attribue des rendez vous individualisés en fonction du stade de maturité dans la création. Nous proposons aussi le parrainage, qui favorise les échanges d'expériences et la constitution d'un réseau.

N'hésitez pas à nous contacter.



Edwige Coissac (ISI),  
Raphaëlle Roland (ISI) et  
Chloé Lagabrielle (Aceisp)

## **7 nouvelles entreprises à votre service !**

Nous avons le plaisir d'accueillir sur le territoire sept nouvelles entreprises qui ont été aidées par le pôle création d'activités. Cinq autres dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

Nom de l'entreprise	Nom du dirigeant	Activité	Commune d'implantation
<b>ACFM Qualité</b>	Jérôme MONTEFERRARIO	Conseil et formation en qualité	ST BARTHELEMY DE SECHILLENNE
<b>BDG Informatique</b>	Bertrand DE GAUDENZI	Dépannage informatique	VIZILLE
<b>Nicolas Le Plombier</b>	Nicolas FROMONT	Plomberie	MONTCHABOUD
<b>Au P'tit Creux</b>	Carole JOUBERT et Déborah CHAULOT	Camion Pizza	VIZILLE
<b>Cycles Girard</b>	Alain GIRARD	Magasin de cycles	VIZILLE
<b>La Toscanella</b>	Olivier BERTOLINI	Restauration rapide	JARRIE
<b>Chez Lilou</b>	Laetitia BERANGER	Point Chaud	LAFFREY

**Vous voulez créer votre entreprise ? Venez nous en parler...  
Contactez Isère Sud Initiative au 04 76 08 24 01**



**Georges Claveri,**  
vice-président chargé de  
l'aménagement du territoire

## Trois grandes orientations partagées

“ Le SCoT est un document d'urbanisme qui vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques locales afin de mieux maîtriser l'occupation spatiale du territoire. Construit autour d'orientations stratégiques en matière d'habitat, de déplacements, d'économie ou encore d'environnement, il permettra à terme d'assurer une plus grande équité entre les territoires et un développement durable de la région grenobloise. ”

### La Région Urbaine Grenobloise :

- ☐ 3 640 km<sup>2</sup>
- ☐ 730 300 habitants
- ☐ 273 communes

## La périurbanisation, c'est quoi ?

On a longtemps cru que les espaces naturels qui nous entourent étaient illimités. Cette idée, alliée au désir du plus grand nombre d'entre nous de vivre au plus proche de la nature, a conduit à une occupation trop importante des espaces périphériques des grandes villes. Pour autant l'emploi et les services ne s'y sont pas développés au même rythme, créant parfois des villages dorciés. Les conséquences sont alors multiples : dépendance à l'agglomération centre, urbanisation des terres agricoles, mitage du paysage (habitations dispersées dans le paysage naturel) ou encore utilisation de la voiture pour tous les déplacements du quotidien.

# aménagement

# Le SCoT : définir ensemble l'avenir de notre territoire

*Encore un sigle à l'usage des techniciens ou des technocrates ? Certes... Mais le SCoT ou Schéma de Cohérence Territoriale c'est avant tout un document d'urbanisme qui va dessiner l'aménagement général de la Région Urbaine Grenobloise (RUG) de demain. Nous sommes tous concernés, alors autant s'emparer du sujet dès à présent !*

## Trois orientations majeures se dégagent :

- Préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles en renforçant leur attractivité, en limitant l'étalement urbain et en économisant l'espace.
- Favoriser l'émergence de territoires équilibrés et solidaires par le rapprochement des lieux d'habitat, d'emploi, de commerces et de services ; le développement d'une offre commerciale de proximité; la réduction des déplacements, de la consommation d'énergie et des concurrences entre territoires.
- Renforcer les pôles urbains en consolidant leur attractivité, leur qualité et leur densité, tout en favorisant la mixité, la solidarité à l'intérieur des villes dans un esprit intercommunal.

## Un projet qui avance pas à pas

Débutée en 2008, l'élaboration du SCoT fut l'objet de phases successives favorisant une démarche participative : recueil des propositions des acteurs locaux, réunions de concertation, évaluation environnementale... En juin 2011, le SCoT sera finalisé afin d'être soumis à une enquête publique sur le courant de l'automne. Le Sud Grenoblois prévoit de son côté l'organisation sur son territoire d'une réunion publique dès le printemps prochain.

## Et le Sud Grenoblois dans tout ça ?

La contribution de la communauté de communes au SCoT a été approuvée le 23 septembre dernier par le conseil communautaire. Elle propose :

- Pour l'habitat : une régulation de la consommation de l'espace en fonction de la spécificité des secteurs, de leurs projets et des risques locaux. Les élus précisent toutefois que cet effort ne sera accepté que si une nouvelle répartition économique s'opère à l'échelle de la région grenobloise, à travers un principe de réciprocité entre l'accueil d'habitats et d'emplois.
- Pour les déplacements : l'enjeu est de faciliter les transports sans pour autant renforcer la périurbanisation (voir définition ci-contre). Les élus s'accordent toutefois sur la nécessité de réduire le trafic routier par le recours à des modes de transport alternatifs (pistes cyclables, train, tram-train, câble...).

Consultez la contribution du Sud Grenoblois dans le détail, sur [www.sudgrenoblois.com](http://www.sudgrenoblois.com) (rubrique "Aménagement de l'espace").

Par ailleurs, le projet de territoire du Sud Grenoblois, en cours de finalisation, s'inscrit parfaitement dans la logique du SCoT, en se voulant économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



L'habitat, les déplacements, l'économie et l'environnement constituent les enjeux majeurs du SCoT.



action sociale



De gauche à droite :

Julie Véra, animatrice  
Carole Mollon, coordinatrice petite enfance  
Chantal Osello, animatrice  
Christel Jacoud, animatrice

> Pour tout renseignement,  
contactez les animatrices  
du RAM :  
au 04 76 78 89 09 ou à  
ram@sudgrenoblois.fr



Pour clôturer l'année en beauté,  
**un spectacle de Noël** est proposé  
**le 14 décembre 2010** à tous les  
enfants accompagnés de leurs  
assistants maternels ! L'occasion  
de partager ensemble un moment  
festif avant de se lancer dans de  
nouveaux projets communs...



# LE RAM avance !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Communauté de communes assure la gestion du Relais d'Assistants Maternels (RAM) du Sud Grenoblois. Ce service de proximité gratuit se met en place progressivement sur l'ensemble de notre territoire...

## Pour qui, pour quoi ?

Le RAM est avant tout un lieu d'information et d'échange destiné aux assistants maternels et aux parents qui recourent à leurs services. Sa fonction :

- **Les accompagner dans toutes les démarches administratives et juridiques** relatives à l'emploi d'un assistant maternel
- **Les informer** sur les différentes structures d'accueil de jeunes enfants présentes sur le territoire



## Des temps collectifs sont par ailleurs proposés :

- aux assistants maternels, afin de les accompagner dans leur professionnalisation,
- aux enfants, dans le but de favoriser leur éveil, leur développement et leur socialisation.

**Pour Janvier 2011, une nouvelle programmation des temps collectifs a été établie :**

- lundi matin à Jarrie
- mardi matin à Champ-sur-Drac, Vaulnavéy-le-Bas ou Vaulnavéy-le-Haut
- mardi après midi à Vizille
- jeudi matin à Séchillienne et à Brié-et-Angonnes
- vendredi matin à Saint-Georges-de-Commiers et à Vizille



## Un service à votre écoute

Le Sud Grenoblois recherche actuellement de nouveaux locaux sur différentes communes afin de proposer au moins un temps collectif par semaine aux assistants maternels et aux enfants de l'ensemble du territoire à proximité de chez eux.

Afin de faciliter vos démarches, **les permanences administratives sont regroupées depuis début novembre dans un lieu central, accessible et bien identifié : la Maison de l'Enfant**, située au 123 rue de la République à Vizille. Celles-ci ont lieu :

- le lundi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 11h
- le vendredi de 13h à 16h
- le samedi de 9h à 12h (1 fois par mois)

**Des permanences téléphoniques** sont également assurées :

- le mardi de 15h30 à 18h30
- le vendredi de 11h30 à 16h



environnement

## Les équipements de collecte se font tout petits

Quinze dispositifs enterrés de collecte ont été installés courant septembre sur le territoire. Destinés aux déchets ménagers résiduels ou aux collectes sélectives, ces équipements sont plus discrets et plus esthétiques. Une nouvelle façon d'améliorer votre environnement !



### L'astuce du jardinier :

## ne jetez pas vos feuilles mortes !

L'automne est là... Pensez à réserver les feuilles mortes de votre jardin ! Voici deux astuces "vertes" qui vous éviteront bien des allers-retours en déchèterie :

- Cet hiver, alternez les dépôts de déchets de cuisine, plutôt humides, avec une couche de feuilles mortes sèches. Vous obtiendrez ainsi au printemps du bon compost !
- Pensez au paillage ! Déposez vos feuilles aux pieds de vos arbustes ou de vos haies.



### Les bio seaux : vos alliés du compostage

Depuis sa création en 2003, le Sud Grenoblois vous propose d'acquérir des composteurs à tarif préférentiel. L'objectif est simple : développer la pratique du compostage domestique sur le territoire afin de réduire les déchets ménagers collectés et traités.



En effet, **30% des déchets peuvent être facilement compostés à domicile** : ceux d'origine végétale ou animale (épluchures, restes de pain et de repas, marc de café, essuie-tout, fleurs fanées...).

Afin de vous faciliter ce geste quotidien, le Sud Grenoblois vous propose dorénavant un bio seau, qui vous permettra de **stocker de manière hygiénique et pratique les déchets de cuisine** le temps de les déposer sur votre tas de compost.

Pour vous le procurer, c'est très simple : demandez-le lors de votre commande de composteur ou adressez-vous à votre mairie. Une seule condition : vous engager à composter vos déchets !

## Je trie, tu tries, nous trions !

Comme chaque année, la communauté de communes propose aux établissements scolaires du territoire (de la grande section de maternelle à la 6ème) d'accueillir l'ambassadeur du tri. Son rôle : aborder de manière ludique le tri des ordures et de manière plus générale la problématique des déchets. Une sensibilisation indispensable pour faire de vos enfants des trieurs avertis, qui viendront pourquoi pas à leur tour vous conseiller dans le tri de vos déchets !



## DASRI : limitons les risques

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les particuliers exerçant sur eux-mêmes un acte de soin, sans intervention directe d'un professionnel de santé, font l'objet d'une collecte spécifique. En effet, mélangés aux déchets ordinaires, ils représentent des risques infectieux, notamment de piqûre, pour le personnel de collecte, de transport et de traitement. Risque encore plus accru si ces déchets étaient déposés dans une bouteille en plastique mise ensuite au tri (colonne jaune) ; en effet, le tri des emballages nécessite une phase de tri manuel.

La collecte séparée de ces déchets permet ainsi un traitement adapté et sans risque. Celle-ci a lieu **une fois par trimestre** aux

horaires suivants (dates à consulter sur [www.sudgrenoblois.fr](http://www.sudgrenoblois.fr)) :

- De 9h à 10h30 à Tavernolles (place du mail)
- De 11h à 12h30 à Champ-sur-Drac (place de la Poste)
- De 14h à 16h à Vizille (rue de la terrasse)



La prochaine collecte aura lieu **le jeudi 3 mars 2011**. À noter : des emballages destinés à conditionner vos déchets sont mis à votre disposition gratuitement lors de la collecte.



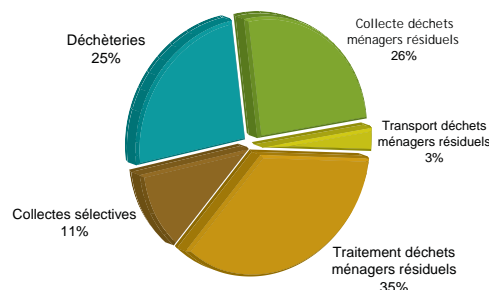
environnement

# La **taxe** d'enlèvement des **ordures ménagères** à la **loupe**

La Communauté de Communes du Sud Grenoblois assure la collecte de vos déchets ménagers. Ce service public de proximité, indispensable au quotidien, est financé d'une part par les communes et d'autre part par les propriétaires via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

## À quoi sert la taxe ?

Lorsque vous jetez vos déchets, vous ne pensez peut-être pas à toute la chaîne de services qui se cache derrière ce simple geste de tous les jours. De la collecte au traitement en passant par le transport, **l'élimination de vos déchets a un coût : 2 884 867 € en 2009.**



Répartition des coûts du service de gestion des déchets ménagers et assimilés en 2009

## Qui paie la taxe ?

La TEOM est acquittée par **les propriétaires assujettis à la taxe foncière** sur les propriétés bâties. Les propriétaires louant leur logement ou leur local sont libres de répercuter ou non ce coût sur les charges locatives.

## Comment est-elle calculée ?

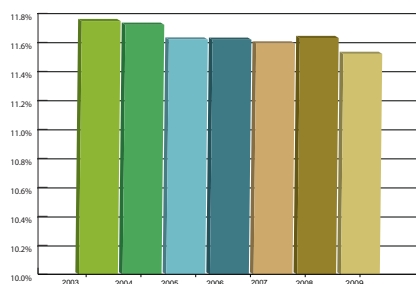
Cette taxe étant un impôt et non une redevance, **son montant n'est pas calculé en fonction du service rendu, mais de la valeur du logement ou des locaux concernés**, et varie donc aussi en fonction de la commune.

Son évolution résulte de la combinaison de trois éléments :

- **L'évolution des bases d'imposition de la taxe foncière**
- **L'évolution des coûts du service** : hausse du volume des déchets collectés, évolution de la réglementation (mise aux normes des incinérateurs, hausse de la taxe sur les activités polluantes...), augmentation des

frais de transport... Dans ce contexte, **la communauté de communes œuvre pour limiter la hausse de la TEOM**, notamment par la mise en concurrence régulière et systématique de toute prestation, l'amélioration des collectes sélectives et la prévention des déchets.

- **Le dispositif d'harmonisation des taux** : en application de la réglementation, celui-ci est actuellement en cours. L'objectif est **d'assurer une équité fiscale pour tous les habitants du Sud Grenoblois** et faire en sorte qu'en 2014 la taxe représente 89 % du financement du service de gestion des déchets contre 68 % en 2004. Ce dispositif a pour effet de baisser le taux dans certaines collectivités et de l'augmenter dans d'autres par rapport à la situation antérieure des communes.



Une évolution maîtrisée du taux d'équilibre du service entre 2003 et 2009

Le taux d'équilibre du service correspond au taux qu'il serait nécessaire d'appliquer si l'ensemble du service était financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



# Réduisez vos factures d'énergie !

*Le logement représente 18% des émissions de CO<sub>2</sub> du Sud Grenoblois et la facture énergétique des ménages avoisine les 16€/m<sup>2</sup>/an... Cela donne à réfléchir ! Justement, la Communauté de Communes du Sud Grenoblois vous propose d'être reçu gratuitement par un conseiller énergétique pour étudier les différentes solutions vous permettant de réduire la consommation de votre logement. N'hésitez plus !*

## Le saviez-vous ?

Le **chauffage** représente 50% de la facture énergétique d'un ménage. Au-dessus de 19°C, l'augmentation de 1°C de la température de chaque pièce entraîne une augmentation moyenne de 7% de la facture de chauffage.

**Limitez la consommation d'eau chaude** et d'eau de façon générale, en installant des mousseurs sur tous vos robinets. Vous pourrez réduire le débit jusqu'à 50 % !

**Couvrez vos casseroles** quand vous faites bouillir de l'eau : vous consommerez 4 fois moins d'électricité !

Si on n'y prend pas garde, vos appareils (télévision, lecteur de DVD, chaîne Hi-Fi, décodeur TV, amplificateur d'antenne, boîtier internet...) restent en veille en permanence et finissent par consommer davantage « éteints » qu'allumés. La consommation totale annuelle d'un lecteur de DVD avoisine 23 kWh, dont 15 kWh pendant qu'il est en veille ! **Éteignez les veilles de vos appareils avec une multiprise munie d'un interrupteur !**

Retrouvez tous les conseils sur le site de l'ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr>

En juin 2009, le Sud Grenoblois a signé une convention avec l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie) afin de mettre en place des consultations énergétiques quatre fois par mois au siège de la communauté de communes, à Jarrie.

## Comment s'inscrire ?

Il vous suffit d'appeler le secrétariat du Sud Grenoblois au 04 76 88 84 60 afin de fixer un rendez-vous.

## Que faut-il apporter ?

Lors de votre venue, munissez-vous de toutes les données relatives à votre logement : surface au sol, épaisseur des murs, type d'isolation de la toiture, facture de fioul, de gaz ou d'électricité...

## Comment se passe l'entrevue avec le conseiller énergétique ?

Pendant environ une heure, le conseiller évaluera approximativement la consommation annuelle de votre logement en kWh/m<sup>2</sup>. Il étudiera ensuite avec vous les différentes pistes d'amélioration énergétique et leur financement (isolation du toit et des murs, changement des fenêtres...). Si vous avez des questions précises sur le photovoltaïque, les pompes à chaleur ou votre mode de chauffage, des réponses pourront également vous être apportées.





En bref

## ■ Comment vivaient-ils hier ? Comment vivrons-nous demain ?

L'exposition "Mémoire d'hier pour une terre à partager. Comment vivrons-nous demain en Sud Grenoblois ?", inaugurée le 16 septembre dernier au Mail, à Brié-et-Angonnes, fait le tour des communes pour présenter aux habitants une histoire de la vie sur le Plateau de Champagnier.

Raconter l'aventure humaine des paysans-ouvriers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, tel était le but du groupe "Synergie patrimoniale", constitué en 2001 au sein de l'Office de Tourisme. Mais si sauvegarder la mémoire d'un territoire a bien été l'objectif premier, loin de porter un regard nostalgique, le projet s'appuie sur le passé et le présent pour éclairer ce qui pourrait être le futur du territoire.

L'exposition se présente en douze panneaux complétés par un film, réalisé par Michel Szempruch : "Paroles de gens d'ici pour vous et moi". Grâce à des interviews d'habitants, d'anciens agriculteurs et d'enfants d'agriculteurs, l'ensemble pose un certain

nombre de questions et nous amène à réfléchir sur notre façon de vivre et de penser l'avenir.

Après un passage à Jarrie puis à Herbeys, l'exposition est maintenant à voir à la mairie de Champagnier du 15 décembre 2010 au 15 janvier 2011... puis dans toutes les communes qui en feront la demande.



Pour toute information, adressez-vous à l'Office de Tourisme du Sud Grenoblois au 04 76 68 15 16.

## ■ De l'émotion à l'inauguration de la MAS



Le jeudi 16 septembre, le Président Norbert Grimoud et nombre de maires et d'élus communautaires ont manifesté leur intérêt et leur sympathie à l'inauguration ainsi qu'à la visite de la Maison d'Accueil Spécialisée «Le Val Jeanne Rose» de Brié-et-Angonnes.



La construction réalisée s'inscrit dans le schéma directeur départemental pour la mise à disposition de places d'accueil au bénéfice de jeunes adultes polyhandicapés de l'Isère. Il s'agit d'un lieu de vie implanté sur une parcelle de 23 000 m<sup>2</sup> en pleine nature, mais néanmoins à proximité immédiate de l'habitat, et portant sur une surface construite de 4 400m<sup>2</sup> avec une capacité de résidence de 50 lits et de 8 places à la journée.



Cet investissement exceptionnel dans le domaine de la santé a été rendu possible grâce à la donation du terrain à l'association parentale ADIMCP (Association Départementale des Infirmités Motrices Cérébrales et Polyhandicapés) par un couple d'habitants de la localité. La Maison, construite dans le respect des normes environnementales par PLURALIS, est gérée par les Mutuelles de France Réseau Santé et occupe près de 90 professionnels du secteur médico-social et paramédical, 24h sur 24 sur l'ensemble de l'année.



Ainsi que l'ont souligné avec beaucoup d'émotion les différents orateurs dont Robert Meyer, en tant que maire de Brié-et-Angonnes mais également en tant que vice-président du Sud Grenoblois chargé de l'identité du territoire, la MAS «Le Val Jeanne Rose» est un havre de paix pour les résidents, un lieu de vie bien intégré dans son environnement. La communauté de communes est fière de l'accueillir dans son sein.



# agenda

## DÉCEMBRE

À partir du 1<sup>er</sup> décembre **Vizille**, exposition d'aquarelles de Claudia Hartmann-Mottet, Office de tourisme, du lundi au samedi

**3 décembre Vizille**, comédie musicale "La sorcière éphémère", Salle du jeu de Paume à 20h

**3 décembre Herbeys**, Soirée tour du monde des jeux, Maison pour tous de 18h à 21h

**3-4-5 décembre Brié-et-Angonnes**, Téléthon, Chorale La Clé des Champs le 3 et loto le 4, Salle du mail à Tavernolles ; marché de Noël et initiation à l'aéromodéliste le 5, bassin de rétention

**3-4 décembre Jarrie et Champ-sur-Drac**, Téléthon. Rendez-vous toute la journée au gymnase de Champ sur Drac pour découvrir les animations et les défis que se sont lancés les associations dans le cadre du Téléthon 2010

**3-4 décembre St-Georges-de-Commiers**, Soirée Téléthon, Bâtiment polyvalent

**4-5 décembre Vizille**, Bourse aux skis, Salle de l'Avant-garde

**4-5 décembre Jarrie et Champ-sur-Drac**, Téléthon, Gymnase de Champ-sur-Drac

**4 décembre St-Pierre-de-Mésage**, Téléthon

**5 décembre, Brié-et-Angonnes**, Marché de Noël, Salle du Mail à Tavernolles

**5 décembre Jarrie**, Téléthon-repas dansant à la salle Malraux à 12h avec démonstrations de country, rock, salsa, west coast swing...) à réserver au 06 82 34 15 49 ou 06 71 67 69 93

**5 décembre Vizille**, Loto de l'AGGV, Salle du jeu de Paume

**6 décembre Vizille**, Visite guidée du mois de 15 à 16 h au musée de la Révolution française

**10 décembre Vaulnaveys-le-Haut**, Marché de Noël place Eugène Riband

**11 décembre Jarrie**, Marché de Noël au Centre Malraux

**11 décembre Herbeys**, Soirée chansons avec Jean-Marc Dermesropian, Relais d'Uriage à 20h

**12 décembre St-Georges-de-Commiers**, Marché de Noël, parking de la mairie de 10h à 17h

**14 décembre Vizille**, Café Partage des Aidants, Chrystie's Bar de 15h à 17h

**15 décembre au 15 janvier Champagnier**,

Exposition Mémoire d'hier pour une terre à partager. Comment vivrons-nous demain en Sud Grenoblois ? Hall de la mairie, lundi 15h/19h, mercredi et jeudi 9h/13h, vendredi 9h/12h et 13h30/17h30

**17 décembre Vizille**, "Nora" one woman show, P'tite Salle à 20h45

**17 au 19 décembre Brié-et-Angonnes**, Exposition de peinture Sylvie Fourcade, Salle du Mail à Tavernolles

**18 décembre Vizille**, Marché de Noël, Salle de l'Avant-garde de 10h à 19h

**20 décembre St-Pierre-de-Mésage**, Atelier d'art floral "Rouleaux précieux"

**31 décembre St-Georges-de-Commiers**, Réveillon, Salle des fêtes

**31 décembre Champ-sur-Drac**, Réveillon, Salle Emile Zola

## JANVIER

**14 janvier Vizille**, Claude Vonin "Strings story", odyssée théâtrale et musicale, P'tite Salle à 20h45

**17 janvier St-Pierre-de-Mésage**, Atelier d'art floral "Tableau hivernal"

**21 janvier Vizille**, Florent Peyre, One man show, P'tite Salle à 20h45

**26 janvier Vizille**, Mercredis et Vacances au Musée, atelier 6-10 ans "Stylistes au Musée" de 14 à 16h



[www.sudgrenoblois-tourisme.com](http://www.sudgrenoblois-tourisme.com) 04 76 68 15 16

## Découverte du Sud Grenoblois en peinture

Quelle surprise ! En parcourant en septembre dernier à l'Office de Tourisme l'exposition d'aquarelles de Christian Rouvidant, les curieux et amateurs ne s'attendaient sûrement pas à faire une "Promenade dans le Sud Grenoblois" aussi riche en découvertes. Les 17 communes ont été visitées et revisitées par l'artiste, chevalet en bandoulière, pour traduire avec beaucoup de talent, nos sites, nos monuments, nos spécificités culturelles et patrimoniales, à travers une centaine d'aquarelles très expressives.

Les locaux de l'Office de Tourisme n'étaient malheureusement pas en mesure d'exposer l'ensemble de ces œuvres, mais vous pouvez toujours les découvrir en intégralité dans le recueil "Promenade dans le Sud Grenoblois".

Si une exposition complémentaire dans vos communes vous intéresse ou si vous souhaitez acquérir le livre ou une aquarelle, prenez contact avec l'Office de Tourisme au 04 76 68 15 16.

